

# Le social au service de la rentabilité

Détecter et prévenir la précarité pour favoriser le  
bien-être professionnel

HR Neuchâtel – 25 octobre 2016  
Centre social protestant du canton de  
Neuchâtel - I. Baume et P. Borer

# Précarité et emploi

*ou quand la "précarité" s'invite dans la relation employé-e/employeur :*

- Nature du contrat de travail (intérimaire, sur appel, partiel,...)
- Nature de l'activité professionnelle (horaires, pénibilité,...)
- Salaire de la branche (bas revenu, salaire versé par acompte)
- Contexte familial et social de l'employé-e (en perpétuel mouvement !)
- Santé de l'employé-e
- Absences (perlées ou de longue durée)
- ...

# Conséquences pour l'employé-e

Au niveau personnel :

- Cumul d'activités lucratives à temps partiel (manque d'efficacité, épuisement, absentéisme,...)
- Problèmes de santé (fatigue, risque d'accident, arrêts médicaux,...)
- Soucis personnels et familiaux (diminution de revenus, perte du conjoint,...)
- Démotivation, perte d'estime de soi, ...

Au niveau financier :

- Revenus variables de mois en mois (difficulté à tenir un budget)
- Gestion difficile du budget (factures impayées, saisies de salaire,... et, parfois, renonciation aux traitements médicaux et dentaires)

# Conséquences pour l'employeur

- Désinvestissement de l'employé-e
- Efficacité/rendement réduit (présentéisme)
- Absentéisme
- Relation conflictuelle, ambiance de travail péjorée,...
- Énergie importante à déployer autour de l'employé-e (en temps et en personnel)
- ....

# Quelques indicateurs pour détecter une situation potentiellement précaire

- Changement de comportement de l'employé-e
- Changement de configuration familiale : mariage, séparation/divorce, naissance, décès du conjoint,...  
(information communiquée à la caisse de compensation)
- Demandes d'avances sur salaire
- Saisie de salaire par l'Office des poursuites

- Problème de compréhension des documents reçus (difficulté à lire et comprendre des informations,...)
- Soucis de santé récurrents
- Statut (permis de séjour)
- ...

# Moyens de prévention

- **Dialoguer et clarifier**
- **Informier et anticiper les besoins** (ex. annonce d'une séparation/divorce : vérifier si la personne est au clair par rapport à son avenir, lui suggérer des lieux d'aide, remettre des dépliants d'information)
- Avances sur salaire ou saisie de salaire (**communiquer des informations** sur les moyens d'être soutenu face à une situation financière difficile : lieux d'aide)

- **Vérifier la capacité des personnes** à comprendre leur environnement et à savoir y répondre (par méconnaissance, les personnes peuvent ignorer leurs droits, mais aussi leurs devoirs, au niveau administratif notamment).

Les **conséquences** peuvent être importantes, par exemple :

- subside d'assurance-maladie, pas d'effet rétroactif
- déclaration d'impôt non remplie, taxation d'office.



# Prévention primaire : Informer

**Le plus tôt possible :**

- **Présenter**, à l'engagement, **la personne de "confiance" de l'entreprise**. Personne à laquelle l'employé-e peut faire appel en cas de besoin
- **Briser les tabous autour de certains thèmes** et remettre des documents d'information de sorte que l'employé-e comprenne l'intention de l'employeur (souci du bien-être de son employé-e)

- **Cibler la population** présentant déjà quelques risques (ex. problèmes de langue)
- **Proposer des ateliers de prévention** (ex. ateliers de prévention à l'endettement destinés aux apprenti-e-s ou aux futur-e-s retraité-e-s)
- **Organiser des séances sur des sujets à thème** (le budget, la gestion des conflits, l'assurance-maladie,...)
- **Parler de vos mandats avec des services externes** (si cela existe)

A proposer par l'employeur :

## le prélèvement de l'impôt directement sur le salaire

### Proposer un prélèvement volontaire de l'impôt directement sur le salaire, pour :

- tous les jeunes que vous engagez,
- les personnes passant du "permis B" au "permis C", celles qui se marient avec un conjoint suisse (ou déjà au bénéfice du "permis C"), ainsi que les personnes fraîchement naturalisées,
- et, pourquoi pas, à l'ensemble de vos collaborateurs.

*Le montant de l'impôt est de loin le plus conséquent dans les situations d'endettement.*

# Rappel

**La déclaration d'impôt** doit être remplie chaque année impérativement, dès la majorité.

Conseil : Si vous engagez votre ex-apprenti à l'issue de son apprentissage, invitez-le à s'annoncer auprès de l'Office de perception de l'impôt, dès réception de son **1<sup>er</sup> salaire** (et cela, quel que soit le mois de son engagement).

# Les conséquences d'une déclaration d'impôt non remplie

## **Incidences sur :**

- Le subside d'assurance-maladie (aide cantonale au paiement des primes)
- Le montant des impôts, y compris de la taxe militaire (taxation d'office)
- Les bourses d'études
- Les autres aides possibles selon les situations (tarif des crèches, complément d'aide sociale, avances pour les contributions d'entretien,...)

# Prévention secondaire :

## Agir au début du "trouble"

- **Dialoguer**
- **Inform**er sur les moyens existants pour soutenir la personne dans ce qu'elle traverse
- **Vérifier** qu'elle ait connaissance de ses droits et qu'elle sache où elle peut les solliciter
- **Orienter**

# Prévention tertiaire et prise en charge

- **Soutenir**, à l'interne, la personne dans la problématique rencontrée : RH, assistant social ou autre spécialiste
- **Externaliser et déléguer** la prise en charge par mandat : ex. collaboration "NOMAD et CSP-secteurs juridique, conjugal et social". Autres ex. SSIE, Apiah,...

# Quelques réflexes utiles

En cas de **changement de situation** (augmentation ou diminution de charges), adresses à communiquer :

- Guichet social régional (GSR) – (ORACE, OCAM, OCBE, aide sociale)
- Révision du montant des tranches d'impôt (Office de perception de l'impôt)
- Adresses de lieux d'aide

**Et, en tout temps :**

- Proposer le prélèvement de l'impôt directement sur le salaire



# Le GSR (Guichet Social Régional)

**La porte d'entrée** pour les prestations sociales suivantes :

- **ORACE** (Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien)
- **OCAM** (Office cantonal de l'assurance-maladie)
- **OCBE** (Office cantonal des bourses d'études)
- **Office d'aide sociale** (complément d'aide sociale)

## Exemple de situation : Jérémie

Jérémie vous informe de son divorce. Il est père de deux enfants de bas âge.

*Que pensez-vous utile de regarder avec lui ?*

Dans la situation de Jérémie, outre le **changement de statut**, il y a **des pensions alimentaires** à verser.

Un certain nombre d'adresses sera à lui communiquer.

# Adresses importantes pour Jérémie :

- Le **GSR** (Guichet Social Régional) : pour un éventuel subside d'assurance-maladie
- **L'Office de perception de l'impôt** : pour une demande de réadaptation des tranches d'impôts
- L'adresse de **services d'aides**, si nécessaire (ex. service d'aide à la gestion de ses affaires administratives et financières)
- .....

# Quelques sites internet

Recherche d'informations et de lieux d'aide :

- [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch) **Guide Social Romand** (site d'information sociale : lois, procédures et institutions)
- [www.ne.ch](http://www.ne.ch) (site cantonal, adresse des **Guichets Sociaux Régionaux**, normes appliquées)
- [www.csp.ch](http://www.csp.ch) (prestations du CSP de Neuchâtel en détail)
- [www.neuchatelfamille.ch](http://www.neuchatelfamille.ch) (des adresses pour tout problème)
- [www.dettes.ch](http://www.dettes.ch) (conseils et renseignements en matière de dettes)
- [www.frc.ch](http://www.frc.ch) (modèles de lettres et de budgets,...)

# Adresses utiles

**Services sociaux privés** (conseils en matières de **budgets** et de **dettes**) :

- **Centre social protestant**, bureaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds
- **Caritas**, Neuchâtel
- **Pro Infirmis** (rentiers AI, rente totale ou partielle)
- **Pro Senectute** (rentiers AVS)

# Autres adresses

Recherche d'informations et de lieux d'aide (**conseil juridique**):

- [www.csp.ch](http://www.csp.ch) Permanences **téléphoniques juridiques** du CSP (bureaux à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds)
- [www.oan.ch](http://www.oan.ch) Permanences **juridiques** de l'Ordre des avocats (permanences hebdomadaires à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds)
- [www.asloca.ch](http://www.asloca.ch) Association suisse des locataires, consultations juridiques en matière de **bail à loyer**
- ...

# Autres adresses

Recherche d'informations et de lieux d'aide (**conseil conjugal**) :

- [www.csp.ch](http://www.csp.ch) consultations conjugales du CSP du canton de Neuchâtel (bureaux à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel)
- [www.consultations-conjugales.ch](http://www.consultations-conjugales.ch) (CSP et FAS)
- ...